



TDR pour le renouvellement des membres du Comité National de Pilotage (CNP) du PMF/PNUD/FEM Guinée, issus des ONG/OCB.

1. Contexte :

Créé en 1992, lors du sommet international de Rio de Janeiro, au Brésil, consacré aux problèmes de l'environnement mondial, le PMF/FEM/PNUD est un mécanisme d'appui technique et financier administré au niveau national par le PNUD, sous la supervision technique et opérationnelle de l'Equipe Centrale de Gestion des PMF (CPMT).

Les objectifs du Programme consistent à développer des stratégies et des initiatives à petite échelle qui prennent appui sur l'expertise et l'expérience des ONG et des Organisations communautaires, en vue de réduire les menaces qui pèsent sur l'environnement et d'améliorer ainsi les conditions de vie des populations.

Le Comité National de Pilotage (CNP) du PMF est le principal organe de décision du PMF au niveau national et assure la supervision, l'orientation et la direction générale du Programme national. La composition et le fonctionnement du CNP seront conformes aux sections pertinentes des Directives opérationnelles du PMF du FEM.

Les 12 membres du CNP sortant ont démarré leurs activités au sein du PMF en juin 2023 et leur mandat 2026 a pris fin en juin 2026, soit 3 ans de fonctions conformément aux procédures.

L'objectif de ces TDR adressés aux ONG est de renouveler une partie des membres du comité sortant.

Quant aux représentants du secteur public au sein du comité, des concertations seront engagées avec les institutions étatiques couvrant les domaines prioritaires du FEM et des courriers seront adressés pour la désignation des cadres devant siéger au sein du CNP.

2. Critères d'éligibilité :

- Résider dans la zone de grand Conakry pour pouvoir participer aux différentes réunions du comité, étant donné que le PMF ne pourra pas prendre en charge les frais de déplacements, suite aux restrictions budgétaires ;
- Avoir les connaissances requises dans les domaines d'intervention du FEM, notamment dans la mise œuvre des conventions sur la diversité biologique, de la Convention de Minamata sur le mercure, de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants, de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et/ou de thèmes spécifiques tels que les eaux internationales, Agriculture et pêche durables, et sécurité alimentaire, le genre, les moyens de subsistance durables, le suivi, l'évaluation et la gestion des connaissances.
- Accepter de siéger au comité à titre personnel et non en tant que représentant de son ONG ou institution, à l'exception du représentant du bureau pays PNUD et du Point Focal National du FEM ;
- Se soumettre à la règle générale selon laquelle, les programmes nationaux ne peuvent pas prendre en compte les propositions associées à des organisations des membres du CNP en exercice.
- Accepter de se soumettre au principe selon lequel la participation au CNP est volontaire, sans compensation financière.

3. Principaux rôles des membres du CNP :

(i) Fournir une orientation générale et une direction stratégique du Programme national, y compris l'élaboration, la mise en œuvre, l'examen périodique et la révision de la Stratégie programme du pays du PMF.

(ii) Examiner et approuver les projets en conformité avec le document de stratégie nationale en suivant des procédures participatives, démocratiques, impartiales et transparentes, conformément aux directives opérationnelles et aux procédures opérationnelles standards du PMF.

(iii) Fournir un soutien technique à la supervision et à la mise en œuvre du projet au niveau national, conformément au descriptif de projet du PMF pour la phase opérationnelle, y compris le suivi et l'évaluation du projet (par exemple, des visites sur le terrain).

4. Dossier à fournir :

1. Lettre de désignation du candidat par l'ONG/OCB intervenant dans les domaines prioritaires du FEM ;
2. Agrément de l'ONG attestant son existence d'il y a au moins 5 ans ;
3. Lettre de motivation du candidat
4. CV du Candidat

5. Critères de sélection :

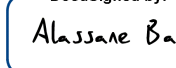
N°	Grille	Note
1	Lettre de motivation	10
2	Qualification académique, minimum bac + 5 dans les domaines de l'environnement, de l'Agriculture ou domaines connexes	10
3	Expériences dans les domaines prioritaires du FEM cités -ci-dessus, d'au moins 5 ans	30
4	Expériences en analyse organisationnelle des ONG, en examen de projet, y compris l'analyse de budget	30
5	Expérience en suivi-évaluation, intégration du genre, inclusion sociale et en gestion des connaissances.	20
6	Total	100

Les candidats intéressés peuvent faire parvenir leur dossier sous format pdf, en seul document à l'adresse : fempmfpnud.guinee@undp.org

Date limite d'envoi des dossiers : 18/09/2026 à 16 h 00

Conakry, le 28 août 2026

Le Représentant Résident adjoint du PNUD

DocuSigned by:

 65EEE04A905B448...
Alassane Ba